



Proximité

c'est notre

CONSEILLER

L'AMF assure une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision. L'expertise reconnue des services de l'Association couvre toutes les compétences du bloc communal.

Les services exercent un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire. Cela leur permet de rédiger des notes d'information à destination des élus adhérents de l'association.

Les salariés de l'Association effectuent un travail d'expertise leur permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'intercommunalité. Les services conçoivent et maintiennent à jour des outils exclusifs d'aide à la décision.

- 1763 réunions de travail
- 10 791 conseils délivrés
- 839 notes d'expertise

- Six départements**
- Action sociale, éducative, sportive et culturelle
 - Administration et gestion communales
 - Aménagement des territoires
 - Conseil juridique et documentation
 - Finances et fiscalité locales
 - Intercommunalité et organisation territoriale
- Dix missions spécialisées...**
- Relations avec le Parlement
 - Formation des élus
 - Prospectives et parité
 - Transition écologique
 - Europe et affaires internationales
 - Prévention des pollutions et des risques technologiques
 - Sécurité et prévention de la délinquance
 - Fonction publique territoriale
 - Numérique et Poste
 - Risques et crises
- Quatre services transversaux**
- La direction de l'action territoriale
 - La direction des finances et des moyens généraux
 - Le service de la communication, de la presse et des partenariats
 - Les rédactions de Maires de France et de Maire info

Formations AMF

En complément de l'offre proposée localement par les associations départementales de maires, l'AMF a développé une offre de formations qui s'appuie sur un réseau de formateurs reconnus pour leur expertise et leurs qualités pédagogiques.

Les sessions sont organisées au sein des locaux parisiens de l'AMF ou de façon délocalisée au sein des associations départementales.

INFORMER



L'AMF met à la disposition de ses adhérents et des acteurs de la sphère publique locale des outils d'information et de communication diversifiés et performants concernant l'actualité législative et réglementaire des collectivités territoriales.

Les publications

Maires de France est le magazine de référence des maires et des élus locaux. Édité par l'AMF, il apporte chaque mois à ses abonnés l'essentiel de l'information : actualité des collectivités, décryptage juridique, bonnes pratiques de gestion locale, contenus sur le statut de l'élu et les conditions d'exercice du mandat. Le site mairesdefrance.com propose un fil continu d'actualités.

La lettre Maires de France est un condensé de six pages d'informations pratiques sur les activités de l'AMF et les initiatives portées par son réseau.

Les lettres d'information en ligne

MaireInfo, la lettre d'information quotidienne gratuite en ligne, présente l'actualité des collectivités locales en temps réel, sous la forme de dépêches rédigées par des journalistes spécialisés.

AMFInfo, l'hebdomadaire de l'actualité de l'AMF, valorise les services, les actions et les positions de l'AMF.

IntercoActu, le bimensuel dédié aux intercommunalités, comprend un entretien ou une thématique à la Une, une question d'actualité et de courts articles explicatifs renvoyant vers le site de l'AMF.

www.amf.asso.fr

Les guides pratiques

L'AMF met à disposition sur son site Internet des guides pratiques téléchargeables gratuitement. Elle édite aussi les « Cahiers du Réseau » une collection de guides régulièrement mis à jour qui permettent de mutualiser l'expertise de l'AMF avec des associations départementales de maires et des partenaires, dans une collection nationale.

L'AMF EN ligne

- Site AMF www.amf.asso.fr
- Twitter @Lamf
- Facebook @AMFmairesdeFrance
- LinkedIn Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
- YouTube @AMFPARIS

REPRÉSENTER

L'AMF, interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, partage les préoccupations et défend les positions des élus du bloc communal partout où se joue l'avenir des communes et de leur intercommunalité.

L'Association porte auprès du Parlement et du gouvernement les propositions formulées par les élus dans le cadre des commissions, des groupes de travail ou des missions.

Elle participe ainsi à l'élaboration des politiques publiques afin de toujours préserver les intérêts des communes et de leur intercommunalité. Elle assure aussi une action forte et efficace au sein du CNEN et du CFL.

L'AMF désigne les représentants des maires et des présidents d'intercommunalité dans les organismes nationaux et locaux. Plusieurs milliers de représentants siègent dans plusieurs centaines d'organismes consultatifs.

- 100 auditions parlementaires
- 92 saisines ministérielles
- 312 textes soumis dont 184 textes examinés au CNEN en 19 séances

ÉCHANGER ET INTERPELLER

Afin de permettre aux élus d'échanger, de débattre et de réfléchir ensemble, l'AMF leur propose de nombreux rendez-vous sur les grands sujets d'actualité et divers lieux de rencontre et de réflexion indispensables à l'analyse des réalités locales.

Des rendez-vous d'échanges réguliers sur les grands sujets d'actualité

Une variété de rencontres, forums et webinaires thématiques sont proposés aux adhérents.

Des lieux de rencontre et de réflexion indispensables à l'analyse des réalités locales

Réunissant plusieurs centaines d'élus, de toute sensibilité politique et représentatifs de tous les territoires, les **18 commissions thématiques** et **16 groupes de travail** préparent les travaux et décisions du Bureau et du Comité directeur de l'Association. Afin de mieux répondre aux spécificités des départements d'Outre-mer, l'AMF a créé une **délégation** composée des présidents des associations départementales de maires ultramarines. Par ailleurs, l'AMF s'est dotée d'un **Comité législatif et réglementaire** afin que les élus locaux

soient davantage associés à l'élaboration des textes qui les concernent et de procéder à l'évaluation des dispositions existantes.

Un temps fort, le Congrès des maires

Organisé en novembre au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, conjointement avec le Salon des maires et des collectivités locales, le Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France rassemble plus de 10 000 participants durant trois jours. Il s'agit d'un temps de dialogue essentiel avec les plus hautes autorités de l'État et permet aux congressistes de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics.

Le Congrès est précédé de la Rencontre des élus des Outre-mer, véritable temps d'échanges sur la situation spécifique des départements et collectivités d'Outre-mer.



RASSEMBLER ET MOBILISER PARTOUT EN FRANCE

Au service des élus, un réseau actif qui couvre l'ensemble du territoire de métropole et d'Outre-mer.

102 associations départementales de maires et de présidents d'intercommunalité (AD) couvrent l'ensemble du territoire. Des liens institutionnels et fonctionnels forts, concrétisés par une charte, existent et font de cet ensemble d'associations un réseau sur lequel l'AMF s'appuie pour recenser les préoccupations et relayer les revendications, mais aussi pour diffuser ses informations et rendre des services diversifiés aux adhérents. Ensemble, l'AMF et les AD accompagnent les élus dans l'exercice de leurs missions : les structures sont complémentaires, là est la force du réseau.

Servir

les citoyens



agir pour la République



LES MAIRES DE FRANCE